

Compte-rendu de réunion du conseil municipal

Séance du 19 mars 2010 - 9 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille dix, le dix neuf mars, à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 15-03-2010.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte (jusqu'au point n° 4), Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absents excusés : MM Sébastien Catelan (procuration à Jean-Jacques Ferrero), Frédéric Pinet (procuration à Monique Oddou).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ M. Jean-Jacques Ferrero est nommé secrétaire de séance.

➤ Le compte-rendu du 19 février 2010 est approuvé.

2 – Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2009

Rapporteurs : Josy Olivier, Jean-Jacques Ferrero en présence de Paul Tétard Trésorier

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Opérations 2009	608 756,90 €	765 253,51 €	676 530,35 €	788 909,80 €	1 285 287,25 €	1 554 163,31 €
Report		99 720,19 €	160 606,45 €			
					1 445 893,70 €	1 653 883,50 €
Résultats de clôture		256 216,80 €	48 227,00 €			207 989,80 €
Restes à Réaliser			313 500,00 €	214 700,00 €		-98 800,00 €
Résultats définitifs		256 216,80 €	147 027,00 €			109 189,80 €

Budget eau et assainissement

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Opérations 2009	52 569,61 €	68 876,74 €	55 336,64 €	40 498,97 €	107 906,25 €	109 375,71 €
Report		53 373,15 €		41 672,85 €		
Résultats de clôture		69 680,28 €		26 835,18 €		96 515,46 €
Restes à Réaliser			40 000,00 €			-40 000,00 €
Résultats définitifs		69 680,28 €	13 164,82 €			56 515,46 €

Budget grand pré (supprimé en fin d'exercice 2009)

	Fonctionnement		Investissement		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Opérations 2009	28 712,85 €	44 238,71 €	1 704,43 €	6 800,00 €	30 417,28 €	51 038,71 €
Report		17 125,22 €	5 696,48 €			
Résultats de clôture		32 651,08 €	600,91 €			32 050,17 €

Budget transport (supprimé en fin d'exercice 2009)

	Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Opérations 2009	12 772,04 €	4 110,00 €
Report		6 418,75 €
Résultats de clôture		-2 243,29 €

Budget lotissement : 34 950 € HT de dépenses.

Le maire sort de la salle. L'adjoint chargé des finances remercie les élus, le personnel, les collectivités qui ont aidé la commune (région, département), les associations qui font un travail très important et bénévole. Les

nombreuses subventions ont permis de réaliser beaucoup d'investissements (près de 650 000 € de travaux) alors que l'autofinancement est d'environ 150 000 €. Il est rappelé que les longueurs de voirie rurale et communale sont très importantes. Ces travaux ont nécessité de faire des choix.

➤ **Le conseil à l'unanimité vote les comptes administratifs conformes aux comptes de gestion du trésorier.**

3 – Vote des budgets et des taux d'imposition 2010

Rapporteurs : *Josy Olivier, Jean-Jacques Ferrero en présence de Paul Tétard Trésorier*

Affectation des résultats 2009 dans les budgets 2010 et vote des nouvelles propositions. Le trésorier note que les affectations de résultats doivent tenir compte des restes à réaliser.

Budget principal

Excédent globaux des budgets (principal, annexe grand pré et annexe transport à la demande) en section de fonctionnement de 286 624,59 €, affecté de la manière suivante :

- Compte 1068 excédent capitalisé en investissement : 150 000,00 €
- Compte 002 excédent reporté en fonctionnement : 136 624,59 €
- Pour mémoire compte 001 déficit reporté investissement 48 827,91 €

Le budget 2010 proposé s'équilibre en dépenses et en recettes.

- Fonctionnement : 841 600 € (9 000 € de moins que prévu lors des préparations à cause de la baisse de la Dotation globale de fonctionnement publiée la veille)
- Investissement : 2 321 000 €

Trois sources de recettes avaient été envisagées pour équilibrer le budget :

- Augmentation des impôts
- Réalisation d'un emprunt
- Vente de bâtiments communaux non utilisés

En définitive, il est proposé :

- de ne pas augmenter les impôts car Rosans est classée parmi les plus bas revenus fiscaux du département,
- de réaliser deux emprunts de 300 000 € et 100 000 € sur 15 et 25 ans
- de vendre au plus tôt les logements du grand pré.

Vote des taux d'imposition 2010 :

Compte tenu des bases prévisionnelles d'imposition pour 2010, des allocations compensatrices et de la compensation – relais concernant la taxe professionnelle, il est proposé de voter les taux suivants :

	Taux	Bases prévisionnelles	Total
Taxe d'habitation	13,40%	433 400,00 €	58 076 €
Foncier bâti	26,12%	362 100,00 €	94 581 €
Foncier non bâti	76,81%	9 100,00 €	6 990 €
Total prévu			159 646 €
Compensation – relais de la taxe professionnelle			
	7,91%	323 800,00 €	25 613 €

➤ **Le conseil à l'unanimité vote les taux d'imposition proposés.**

La réforme des collectivités prévoit que le taux de la taxe d'habitation du département soit rajouté au taux communal à partir de 2011 ainsi que les taux de foncier bâti et non bâti de la région (qui ne touchera plus d'impôts locaux). En 2011, la compensation relais de taxe professionnelle n'existera plus, les communes percevront les cotisations foncières et la nouvelle valeur ajoutée des entreprises.

Budget eau et assainissement

Excédent constaté de 69 680,28 € affecté de la manière suivante :

- Compte 1068 excédent capitalisé en investissement : 14 000,00 €
- Compte 002 excédent reporté en fonctionnement : 55 680,28 €
- Pour mémoire compte 001 excédent reporté investissement 26 835,18 €

Budget lotissement

Le lotissement est lié à l'implantation de nouvelles activités (maison de retraite), il est mis en sommeil pour l'instant (pas de nouvelles dépenses votées). Le trésorier (qui part au 1er juillet) conseille de veiller à prévoir une vente des parcelles au prix de revient.

4 – Avancement des travaux : centre bourg, école, WC boulodrome, sécurité routière

Rapporteur : *Pierre Michel*

- **Centre bourg.** Les travaux avancent. L'eau potable arrive de la D994 jusqu'à l'ancienne quincaillerie et par en haut au delà. Le tout à l'égout est branché au fur et à mesure. La sécurité des piétons est à assurer, des panneaux « chantier interdit au public » seront installés. Pour les personnes âgées, faire passer l'information qu'une voiture peut les amener à 9 h et à 11 h au bas du village les jours d'ouverture de la mairie (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Une question se pose sur l'appartenance de l'ancien lavoir en bas de la grand rue car il empiète sur le domaine public. En attendant, une arrivée d'eau et une évacuation en attente ont été installées.
- **École.** Les employés communaux ont fini les sanitaires de l'ADMR.
- **WC du boulodrome.** Le devis de Thierry Antonsig (façades) est accepté (gratté identique à la poste). L'intérieur sera fini par les employés communaux. L'avancée du toit sera terminée par du lambris.
- **Sécurité routière.** Il reste quelques panneaux à commander ainsi que les panneaux lumineux (panneau rappel 50 et gyrophare). Les batteries ont été préférées au photovoltaïque que les gens volent.
- **Signalétique.** L'entreprise mandatée par le pays Sisteronais-Buëch a modifié elle-même le texte prévu ainsi que la photo des panneaux images (à la place de « monuments historiques du Rosanais » est seulement mentionné le prieuré de Saint-André).
- **Centre de secours.** Les abords sont à finir (terre végétale à prendre au jardin public), les employés communaux s'occuperont des espaces verts, il faut en priorité finir les enrobés devant les portes du garage. La porte de l'ancien bureau a été changée.
- **Salle polyvalente,** aménagement des abords. Un bi-couche a été demandé. La buse du canal d'arrosage derrière l'église devra être goudronnée rapidement sans quoi les graviers viendront de nouveau le boucher. Les employés réparent le bécotier fragile déjà fendu. Il est prévu de végétaliser le mur de l'ancien réservoir par des rosiers ou de la vigne vierge.

5 – Chasse, demande caution

Rapporteur : *Josy Olivier*

Il est demandé à l'association de chasse (ACCA) une caution bancaire d'un montant de 15 000 € équivalent à une fois ½ le loyer demandé par l'ONF. La fédération départementale a donné un accord de principe pour cautionner les trois ACCA dont le loyer dépasse les 8000 €.

- **Le conseil accepte de cautionner l'ACCA au cas où la fédération ne le ferait pas.**

6 – Renouvellement du bail de la gendarmerie

Rapporteur : *Pierre Michel*

La trésorerie générale propose le renouvellement du bail de neuf années de la gendarmerie en vigueur du 1er avril 2007 au 31 mars 2016. Le loyer est révisable tous les trois ans, le loyer annuel est de 62 034 € à compter du 1er avril 2010.

- **Le conseil autorise le maire à signer le renouvellement du bail administratif de la gendarmerie.**

7 – Navette d'accompagnement

Rapporteur : *Josy Olivier*

La préfecture a envoyé un courrier concernant le service d'accompagnement organisé par le CCAS de Rosans. Il est précisé que les CCAS ne peuvent pas intervenir en dehors de leur territoire. Il n'est donc pas possible que le CCAS signe avec les communes voisines qui souhaiteraient utiliser le service. La commune reprendrait dans les mêmes conditions le service réservé aux personnes de plus de 60 ans (ou justifiant d'un handicap nécessitant un accompagnement) et sous réserve d'une adhésion trimestrielle. Pour économiser l'énergie, tout demandeur pourra bénéficier du voyage (en fonction des places disponibles et sous réserve de s'acquitter de l'adhésion individuelle). Les personnes bénéficiaires de ces services devront habiter sur Rosans ou dans une commune signataire.

- **Le conseil accepte le fonctionnement expérimental « la navette d'accompagnement des Baronnie » tel que défini jusqu'au 30 septembre 2010, fixe à 25 € le montant de l'adhésion individuelle et autorise le maire à signer la convention de participation avec les communes intéressées.**

8 – Convention avec la DDE, application du droit des sols (instruction des certificats d'urbanisme a), ATESAT (options complémentaires)

Rapporteur : *Josy Olivier*

Les certificats d'urbanisme de simple information pourraient être instruits par la mairie, cela permettrait de renseigner plus vite les demandeurs.

➤ **Le conseil accepte le principe.**

Dans la convention ATESAT des options complémentaires pourraient être prises, le conseil ne veut pas s'en priver.

➤ **Le conseil accepte la signature de la convention ATESAT pour 284,65 €.**

9 – Demande d'achat de terrain de Serge Fite

Rapporteur : *Josy Olivier*

Monsieur Serge FITE, propriétaire de la parcelle F 827 propose de racheter la parcelle communale F 463 (3 HA 89 A 40 CA) non constructible et voisine de la sienne. Il propose la somme de 180 € l'hectare.

➤ **Le conseil n'ayant aucun intérêt à garder cette parcelle qui constitue un ravin accepte de céder à Monsieur FITE la parcelle au prix de 180 € l'hectare soit la somme de 700,92 €, les frais de bornages et les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.**

10 – Proposition de la compagnie « où rêvent les arbres »

Rapporteur : *Josy Olivier*

La compagnie de théâtre propose une intervention dans les écoles et deux représentations en septembre.

➤ **Le conseil n'est pas contre ce projet mais compte tenu de l'implantation des matériaux stockés pour le chantier va se poser le problème de l'emplacement du chapiteau.**

11 – Communes sinistrées par la tempête Xynthia, proposition de l'AMF

Rapporteur : *Josy Olivier*

Le président de l'Association des maires de France propose aux communes d'exprimer leur solidarité aux communes les plus durement touchées par la tempête « Xynthia » dans l'ouest de la France les 27 et 28 février.

➤ **Le conseil décide d'octroyer la somme de 300 € au titre de la solidarité pour les communes des départements de Vendée et de Charente-Maritime soit 150 € pour chacun de ces départements.**

12 – Questions diverses

Centre bourg

Les réunions de chantier ont lieu en mairie tous les mardis à 14 h, les conseillers intéressés sont invités.

Familles rurales

L'association de Lagrand demande une subvention de fonctionnement pour son accueil collectif de mineurs (centre aéré).

➤ **Dans la mesure où la CCIB finance ce service, la commune ne souhaite pas subventionner l'association.**

Ligne de trésorerie

Pour répondre à des besoins ponctuels de trésorerie, il conviendrait de signer une convention de ligne de trésorerie. La caisse d'épargne propose 230 000 € pour un an dans les conditions suivantes : Taux d'intérêt EONIA + 0,90 % et frais de dossier 230 €.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer le contrat et à effectuer les tirages et remboursements.**

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 12 h 00.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	Secrétaire de séance	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé, procuration à Jean-Jacques FERRERO	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique ODDOU	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	X	